

**FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX**

Route départementale N°764

Travaux de réparation des maçonneries  
**Commune de MALESTROIT**

Janvier / Mai 2025

**Objet de l'opération**

Dans le cadre du programme pluri-annuel d'investissement, la réfection du Pont neuf, sur la RD 764, en traversée d'agglomération de MALESTROIT, a été retenue au titre du programme P.P.I., programmation 2025.

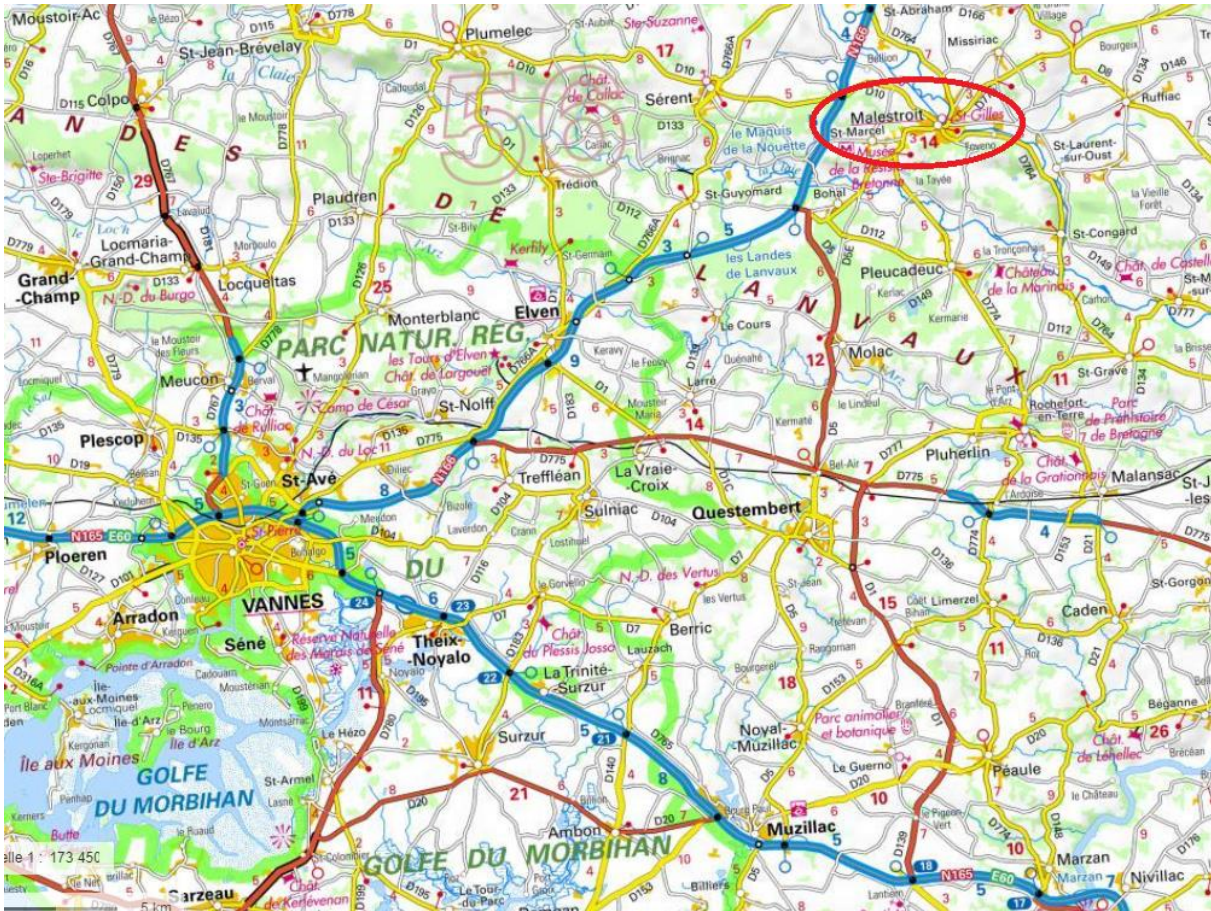
L'ouvrage est situé au cœur de Malestroit, cité de caractère du Morbihan. Il est fréquenté par un fort trafic piéton en lien avec le tourisme mais également lié à proximité du collège Saint Julien, d'un complexe sportif et des voies sur berges aménagées le long de l'Oust.

Le profil en travers de l'ouvrage existant se caractérise par un trottoir amont de 1.05m, une chaussée de 6.10m et un trottoir aval de 1.05m. Du fait de cette largeur de trottoir limitée de 1.05 m, les piétons rencontrent des difficultés pour se croiser et sont obligés de circuler sur la chaussée, mettant en cause leur sécurité sur cet ouvrage supportant un trafic routier de 3830 véhicules / jour, dont environ 5.6 % de poids-lourds.





# Plan de situation





## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage** : Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des infrastructures et des mobilités

Suivi chantier : DIM- Service grands travaux neufs et ouvrages d'art

**Montant de l'opération** : 180 000 €TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS RENNES/LORIENT.

## Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur la remise en état des maçonneries de l'ouvrage, le comblement de cavités sous eau et la pose d'un escalier en pierres de taille.

## Organisation des travaux

Les travaux sont programmés du 09 Janvier au 16 Mai suivant la planification suivante :

- Travaux préparatoires : Période de préparation de chantier
  - o Semaine 02 à 06:
- Travaux Installations : Travaux en alternat par feu
  - o Semaine 07 à 08 : Mise en place roulotte + containers + protections de chantiers ;
  
- Travaux scaphandriers : Travaux sur travée droite
  - o Semaine 09 à 11 : Travée droite + affouillement rive droite + rejointoiement P2 ;
- Travaux scaphandriers : Travaux sur travée centrale
  - o Semaine 12 à 14 : Rejointoiement P2 + Rejointoiement P2
- Travaux scaphandriers : Travaux sur travée gauche
  - o Semaine 15 à 17 : Rejointoiement P1 + Rejointoiement culée rive gauche
  
- Travaux avec barges :
  - o Semaine 12 à 14 : Travaux sur travée droite
  - o Semaine 15 à 17 : Travaux sur travée centrale
  - o Semaine 18 à 20 : Travaux sur travée gauche
  
- Travaux sur murs et quart de cônes :
  - o Semaine 15 à 17 : Travaux sur rive droite aval + escalier
  - o Semaine 18 à 20 : Travaux sur rive gauche aval

## Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'un itinéraire piétons qui évite la zone de chantier. Le chemin de halage sera barré à l'aplomb de l'ouvrage jusqu'au parking communal rive droite aval. Les riverains autorisés pourront utiliser une partie du parking rive droite pour accéder à leurs garages.

A compter du 09 Janvier pour les piétons et les usagers du halage, le parking communal et les sanitaires seront partiellement condamnés pour les travaux.

Un alternat par feux tricolore sera installé pour certaines phases du chantier, afin d'éviter tous risques pour les usagers et sécuriser l'intervention de l'entreprise. Les accès autorisés au chantier pour les différents engins ont été définis préalablement par le maître d'œuvre. La réouverture du parking et du chemin de halage s'effectuera dès les travaux achevés.

## Modalités pour les usagers des voies navigables

Des avis à la batellerie seront diffusés par la direction des voies navigables de la Région Bretagne pendant les travaux pour les usagers de l'Oust.

Toutes les infos pratiques sur le site internet des Canaux de Bretagne.

<https://canaux.bretagne.bzh/>



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers  
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

### Contacts

**Maîtrise d'ouvrage** : Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des infrastructures et des mobilités

**Contact avec les élus ou la presse** :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : [sarah.leborgne@morbihan.fr](mailto:sarah.leborgne@morbihan.fr)

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

### Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.